RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00331
Numéro SIREN : 424 120 830
Nom ou dénomination : C P A SERRE AUVERGNE

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2021 sous le numéro de dépôt 1117

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : CPA SERRE AUVERGNE SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 63360 GERZAT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42412083000031 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31072020 Net 3	N-1 31072019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	422	AG 199	223	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	40 442	AU 30 471	9 971	13 690
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	29 254	BE	29 254	29 254
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	70 118	BK 30 670	39 448	42 944
ACTIF CIRCULANT* — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		55 231
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	604 793	BY 16 067	588 725	416 682
	Autres créances (3)	BZ	241 387	CA	241 387	63 753
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 097 221	CG	1 097 221	376 789
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 346	CI	1 346	237
	TOTAL (III)	CJ	1 944 747	CK 16 067	1 928 680	912 692
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 014 865	IA 46 737	1 968 128	955 636

BILAN APPROUVÉ PAR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28.01.2021
CERTIFIÉ VÉRITABLE
LE PRÉSIDENT

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	18 126
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Cegid Group

Dossier N° 901399 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : CPA SERRE AUVERGNE SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	343 264	358 911
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 313	24 353
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	428 578	427 264
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 000	15 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	15 000	15 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	116	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 683	14 508
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 419 092	453 490
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 027	44 603
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 632	770
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 524 550	513 371
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 968 128	955 636

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 524 550	513 371
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : CPA SERRE AUVERGNE SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 252 593	FB 228	FC	3 252 821	3 242 832
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	118 433	FH	FI	118 433	49 881
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 371 026	FK 228	FL	3 371 254	3 292 713
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	14 658	18 668
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	15
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 385 914	3 311 396
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 922 666	2 996 309
	Variation de stock (marchandises)*				FT	69 889	(1 939)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		35
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	266 757	201 790
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 383	2 490
	Salaires et traitements*				FY	43 720	44 272
	Charges sociales (10)				FZ	16 367	15 386
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	4 722	5 346
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		14 847
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	153	9
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 326 657	3 278 544
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	59 257	32 852
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	228	250
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	196	257
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	424	507
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	229	193
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	229	193
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	195	314
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	59 452	33 166

Cegid Group

Dossier N° 901499 en Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : CPA SERRE AUVERGNE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	902	913
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	902	913
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 344	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 344	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 442)	913
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 697	9 726
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 387 241	3 312 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 345 927	3 288 463
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	41 313	24 353

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	902	913
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	344	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
LITIGE CLIENT	2 000	
REGULARISATIONS DIVERSES EXERCICES ANTERIEURS	344	902

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATIONS DIVERSES EXERCICES ANTERIEURS	344	902

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 901499 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 968 127.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 371 253.95 Euros et dégageant un bénéfice de 41 313.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au jour d'établissement des présents comptes annuels, le principe comptable de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par les conséquences de l'épidémie de Coronavirus Covid 19.

L'activité de l'entreprise a été perturbée par les mesures de confinement prises par le Gouvernement de mars à mai 2020, ainsi qu'en novembre 2020.

Néanmoins, les financements, reports d'échéances et indemnisation de l'activité partielle obtenus ont permis de poursuivre l'activité à l'issue de cette crise sanitaire qui n'a pas d'impact significatif sur l'évaluation des actifs et passifs.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	198		225
Matériel de transport	37 063		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 201		1 002
TOTAL	40 263		1 002
Autres titres immobilisés	29 254		
TOTAL	29 254		
TOTAL GENERAL	69 715		1 227

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			422	422
Matériel de transport			37 063	37 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		824	3 379	3 379
TOTAL		824	40 442	40 442
Autres titres immobilisés			29 254	29 254
TOTAL			29 254	29 254
TOTAL GENERAL		824	70 118	70 118

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	198	1		199
Matériel de transport	23 373	4 718		28 091
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 201	3	824	2 380
TOTAL	26 573	4 721	824	30 471
TOTAL GENERAL	26 771	4 722	824	30 670

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1				
Matériel de transport	4 718				
Matériel de bureau informatique mobilier	3				
TOTAL	4 721				
TOTAL GENERAL	4 722				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 000				15 000
TOTAL	15 000				15 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	14 658		14 658		
Sur comptes clients	16 067				16 067
TOTAL	30 725		14 658		16 067
TOTAL GENERAL	45 725		14 658		31 067
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 658		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	18 126	0-	18 126
Autres créances clients	586 667	586 667	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 468	53 468	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 112	2 112	
Groupe et associés	18 736	18 736	
Débiteurs divers	167 071	167 071	
Charges constatées d'avance	1 346	1 346	
TOTAL	847 526	829 400	18 126

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	116	116		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 419 092	1 419 092		
Personnel et comptes rattachés	10 778	10 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 563	5 563		
Impôts sur les bénéfices	4 438	4 438		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 821	32 821		
Autres impôts taxes et assimilés	1 426	1 426		
Groupe et associés	14 683	14 683		
Autres dettes	35 632	35 632		
TOTAL	1 524 550	1 524 550		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	240			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	400			400

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état		69 889		69 889
Approvisionnements				
Total I		69 889		69 889
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 097
Autres créances	167 071
Total	226 168

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 161
Dettes fiscales et sociales	16 031
Autres dettes	34 862
Total	64 170

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 346
Total	1 346

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 440 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	2 590
Total (1)	2 590

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'évaluation du passif social de CPA SERRE AUVERGNE au 31/07/2020 :

Indémnités de fin de carrières à verser : 13 025 €
Valeur probable des indemnités à verser : 10 826 €
Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 9 841 €
Dette actuarielle : 2 590 €

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Engagements reçus

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société consolidante est la société CAAMHRO, sise 624 rue de Cornay, 45590 Saint-Cyr-en-Val.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

CPA SERRE AUVERGNE SAS
63360 GERZAT

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- HORMA SEM SAS	37 008	119 136	45,01	29 254	29 254			1 428 034	25 366		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

« C.P.A. SERRE AUVERGNE »

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 11 rue Pierre et Marie Curie
GERZAT (63360)

424 120 830 R.C.S. CLERMONT FERRAND

AFFECTATION DU RÉSULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Aux termes de la quatrième résolution, il est proposé à l'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Juillet 2020 s'élevant à 41.313,18 €uros, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes versés au titre des trois derniers exercices, soit :

- Exercice clos le 31 Juillet 2017 : 40.000 €
- Exercice clos le 31 Juillet 2018 : 40.000 €
- Exercice clos le 31 Juillet 2019 : 40.000 €

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNILATÉRALES ANNUELLES DU 28 JANVIER 2021

QUATRIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Juillet 2020 s'élevant à 41.313,18 €uros, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes versés au titre des trois derniers exercices, soit :

- Exercice clos le 31 Juillet 2017 : 40.000 €
- Exercice clos le 31 Juillet 2018 : 40.000 €
- Exercice clos le 31 Juillet 2019 : 40.000 €

Cette résolution est adoptée.

LA PRESIDENTE

LA SOCIETE « CHENAVAS ET ASSOCIES »,
Représentée par Monsieur Dominique CHENAVAS

Arche
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91
Courriel : cac@arche-audit.fr

CPA SERRE AUVERGNE

Siège social : 11 rue Pierre et Marie Curie
63360 GERZAT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/07/2020

Arche
Commissaires aux Comptes Associés

7, rue Michel Royer - CS 60046
45077 ORLEANS cedex 2
Tél. : 02 38 66 91 91
Courriel : cac@arche-audit.fr

Rapport du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/07/2020

A l'Assemblée Générale de la société CPA SERRE AUVERGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CPA SERRE AUVERGNE, relatifs à l'exercice clos le 31/07/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er août 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenus et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Votre société utilise un logiciel de gestion intégré. Nos diligences ont notamment permis de valider le rapprochement de la gestion commerciale avec la comptabilité sur le plan du chiffre d'affaires. Par ailleurs, des tests d'apurement et de séparation des exercices ont été réalisés. Nous nous sommes ainsi assurés, que les créances clients, répondaient aux caractéristiques de l'image fidèle sur les assertions de césure et d'exhaustivité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet

de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 18 Janvier 2021
Le Commissaire aux comptes
ARCHE, représenté par

Dominique MARGRY

Arche
Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes Associés

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/07/2020 12			Exercice N-1 31/07/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	422	199	223		223	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	40 442	30 471	9 971	13 690	3 719-	27. 17-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	29 254		29 254	29 254		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	**70 118**	**30 670**	**39 448**	**42 944**	**3 496-**	**8. 14-**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				55 231	55 231-	100. 00-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	604 793	16 067	588 725	416 682	172 044	41. 29
	Autres créances	241 387		241 387	63 753	177 634	278. 63
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 097 221		1 097 221	376 789	720 432	191. 20
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 346		1 346	237	1 109	467. 97
	Total III	**1 944 747**	**16 067**	**1 928 680**	**912 692**	**1 015 988**	**111. 32**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**2 014 865**	**46 737**	**1 968 128**	**955 636**	**1 012 492**	**105. 95**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 18 126

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/07/2020 12	Exercice N-1 31/07/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000	40 000	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	343 264	358 911	15 647-	4. 36-
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 313	24 353	16 960	69. 64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	428 578	427 264	1 313	0. 31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 000	15 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	15 000	15 000		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	116		116	
	Emprunts et dettes financières diverses	14 683	14 508	175	1. 21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 419 092	453 490	965 602	212. 93
	Dettes fiscales et sociales	55 027	44 603	10 424	23. 37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 632	770	34 862	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 524 550	513 371	1 011 179	196. 97
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 968 128	955 636	1 012 492	105. 95
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 524 550	513 371		

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/07/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 252 593	228	3 252 821	3 242 832	9 989	0.31
Production vendue de biens						
Production vendue de services	118 433		118 433	49 881	68 552	137.43
Chiffre d'affaires NET	3 371 026	228	3 371 254	3 292 713	78 541	2.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 658	18 668	4 010-	21.48-
Autres produits			2	15	13-	86.42-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 385 914	3 311 396	74 518	2.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2 922 666	2 996 309	73 643-	2.46-
Variation de stock (marchandises)			69 889	1 939-	71 828	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements				35	35-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			266 757	201 790	64 968	32.20
Impôts, taxes et versements assimilés			2 383	2 490	107-	4.30-
Salaires et traitements			43 720	44 272	552-	1.25-
Charges sociales			16 367	15 386	982	6.38
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 722	5 346	623-	11.66-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				14 847	14 847-	100.00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			153	9	144	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 326 657	3 278 544	48 114	1.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 257	32 852	26 404	80.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 902 913
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 344

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2020 12	Exercice N-1 31/07/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	228	250	22-	8. 80-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	196	257	61-	23. 58-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	424	507	83-	16. 29-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	229	193	36	18. 76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	229	193	36	18. 76
2. Résultat financier (V-VI)	195	314	119-	37. 84-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	59 452	33 166	26 286	79. 25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	902	913	11-	1. 15-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	902	913	11-	1. 15-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 344		2 344	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 344		2 344	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 442-	913	2 354-	257. 91-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 697	9 726	6 971	71. 67
Total des produits (I+III+V+VII)	3 387 241	3 312 816	74 425	2. 25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 345 927	3 288 463	57 465	1. 75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 313	24 353	16 960	69. 64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 968 127.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 371 253.95 Euros et dégageant un bénéfice de 41 313.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au jour d'établissement des présents comptes annuels, le principe comptable de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par les conséquences de l'épidémie de Coronavirus Covid 19.

L'activité de l'entreprise a été perturbée par les mesures de confinement prises par le Gouvernement de mars à mai 2020, ainsi qu'en novembre 2020.

Néanmoins, les financements, reports d'échéances et indemnisation de l'activité partielle obtenus ont permis de poursuivre l'activité à l'issue de cette crise sanitaire qui n'a pas d'impact significatif sur l'évaluation des actifs et passifs.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	198		225
Matériel de transport	37 063		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 201		1 002
TOTAL	40 263		1 002
Autres titres immobilisés	29 254		
TOTAL	29 254		
TOTAL GENERAL	69 715		1 227

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			422	422
Matériel de transport			37 063	37 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		824	3 379	3 379
TOTAL		824	40 442	40 442
Autres titres immobilisés			29 254	29 254
TOTAL			29 254	29 254
TOTAL GENERAL		824	70 118	70 118

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	198	1		199
Matériel de transport	23 373	4 718		28 091
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 201	3	824	2 380
TOTAL	26 573	4 721	824	30 471
TOTAL GENERAL	26 771	4 722	824	30 670

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1				
Matériel de transport	4 718				
Matériel de bureau informatique mobilier	3				
TOTAL	4 721				
TOTAL GENERAL	4 722				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 000				15 000
TOTAL	15 000				15 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	14 658		14 658		
Sur comptes clients	16 067				16 067
TOTAL	30 725		14 658		16 067
TOTAL GENERAL	45 725		14 658		31 067
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 658		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	18 126	0-	18 126
Autres créances clients	586 667	586 667	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 468	53 468	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 112	2 112	
Groupe et associés	18 736	18 736	
Débiteurs divers	167 071	167 071	
Charges constatées d'avance	1 346	1 346	
TOTAL	847 526	829 400	18 126

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	116	116		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 419 092	1 419 092		
Personnel et comptes rattachés	10 778	10 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 563	5 563		
Impôts sur les bénéfices	4 438	4 438		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 821	32 821		
Autres impôts taxes et assimilés	1 426	1 426		
Groupe et associés	14 683	14 683		
Autres dettes	35 632	35 632		
TOTAL	1 524 550	1 524 550		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	240			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	400			400

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état		69 889		69 889
Approvisionnements				
Total I		69 889		69 889
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 097
Autres créances	167 071
Total	226 168

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 161
Dettes fiscales et sociales	16 031
Autres dettes	34 862
Total	64 170

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 346
Total	1 346

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 440 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	2 590
Total (1)	2 590

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'évaluation du passif social de CPA SERRE AUVERGNE au 31/07/2020 :

Indémnités de fin de carrières à verser : 13 025 €
Valeur probable des indemnités à verser : 10 826 €
Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 9 841 €
Dette actuarielle : 2 590 €

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS

ANNEXE

Exercice du 01/08/2019 au 31/07/2020

Engagements reçus

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société consolidante est la société CAAMHRO, sise 624 rue de Cornay, 45590 Saint-Cyr-en-Val.

Commissaire aux comptes ARCHE CRCC d'ORLEANS